





## PRODIGIEUX ESSOR DU CANADA

Dans une causerie devant les clubs Canadien et Rotary, M. Cyril-T. Young, surintendant du développement aux chemins de Fer Nationaux, trace, avec force statistiques à l'appui, le prodigieux développement des ressources naturelles du Canada. — Tandis que la population a augmenté de 100 pour cent depuis 1900, la production agricole montait de 400 pour cent, celle des mines de 500 pour cent, des manufactures de 700 pour cent, et la mise en valeur des pouvoirs hydrauliques s'accroissait de 3.300 pour cent.

### IMMENSE CAPACITE DE PRODUCTION

Dans une intéressante causerie qui donnait au dîner des Clubs Canadien et Rotary hier soir, M. Cyril-T. Young, surintendant du développement aux chemins de Fer Nationaux, a cité des statistiques, avec chiffres et cartes, des ressources naturelles du pays, qui indiquent clairement les progrès du Canada.

Ces chiffres démontrent que tandis que la population s'est accrue de 100 p. cent, la production agricole a augmenté de 400 p. cent; la production minière de 500 p. cent; celle des manufactures de 700 p. cent; la mise en valeur des pouvoirs hydrauliques de 3.300 p. cent; pendant que l'activité des banques s'accroissait de 600 p. cent. M. Young déclara que bien que la population des Etats-Unis n'ait augmenté que de 1-2 pour cent en 1928, leur production industrielle s'est accrue de 8 p. cent, à la suite de l'invention de machines et de recherches pratiques.

La capacité de production des statistiques instructives citées par le conférencier montrent

que le comité du président Hoover qui a enquêté sur l'industrie a constaté qu'au cours des dix dernières années la capacité de production de chaque travailleur a augmenté de 53 p. cent, tandis qu'au cours des vingt années précédentes elle ne s'était accrue que de 47 p. cent. L'efficacité du Canada, dit l'orateur, est démontrée par les statistiques citées plus haut, et par le fait additionnel que notre commerce par tête de population indique que le Canada produit \$241.00 contre \$194.00 pour la Grande-Bretagne et \$77 pour les Etats-Unis. Les compagnies de transport ont beaucoup contribué à ce résultat, en assurant le mouvement rapide des matières premières et des produits finis, ce qui a réduit les stocks d'importation et nécessité le paiement d'intérêts aux banques. On trouve une preuve de l'intérêt que les chemins de fer portent au développement du Canada dans le fait que M. Young prononçait hier sa 119ème causerie sur le sujet depuis deux ans.

### Vaste champ d'activité

Le Canada avancera dans la voie de l'industrie métallurgique et du développement d'énergie électrique à bon marché, par suite de l'érection de raffineries dans l'est du pays, les- quelles, en outre, ont pour effet de transformer les conditions de travail, et de donner naissance à de nouvelles manières de produits métalliques. Pour la fonte et la raffinerie électrolytiques, le Canada possède l'énergie nécessaire pour devancer toutes les nations, et cependant nous ne produisons encore que 4 p. cent des métaux du monde, tandis que nous fournissons 12 p. cent de la production mondiale du bled.

Le conférencier termina en disant que l'avenir du Canada ne réside pas tant dans la production du bled de l'ouest, comme on est porté à le croire, que dans le développement de l'exploitation minière et industrielle. Le dîner était présidé conjointement par MM. A. Sangster et C. de L. Mignault, vice-président du Club Canadien.

C'est le rotarien George Ewing qui remercia le conférencier.

## AUTHENTICITE ET POSSIBILITE DU MIRACLE

Le R. P. Léonce Crenier, O.S.B. expose magistralement le point de vue catholique du miracle.

### LE ROLE DE LA SCIENCE

A son sixième cours d'apologetique, hier soir, en la salle de la Fédération, le R. P. Crenier, O.S.B., a défini le miracle, démontrant que le miracle est surabondant, et qu'il n'est pas une exception à la loi, mais qu'il est une manifestation de la loi. Il a établi la possibilité du miracle et son authenticité. Suivent plusieurs réfutations, et le conférencier termina en disant que c'est à l'autorité religieuse qu'il appartient de discerner sur un fait si vif de Dieu ou non et de l'établir en miracle.

Une nombreuse assistance a pris part à cette soirée, présidée par M. le chanoine Demers, curé de la Cathédrale. Une bonne heure a été consacrée à la discussion de diverses objections. Le prochain cours a été fixé au 11 février.

Nous donnons ici le texte de la conférence du R. P. Crenier sur le miracle.

### DEFINITION

C'est un fait sensible produit par Dieu dans le monde, dérogeant aux lois de l'activité de toute la nature créée sensible soit en lui-même soit en ses effets, (par exemple: la conversion de l'eau en vin, la résurrection des morts, etc.).

### RAISON D'ÊTRE DU MIRACLE

En faisant abstraction de ces miracles particuliers que sont la transsubstantiation, la justification subite d'un pécheur et la glorification corporelle des élus (à la fin du monde) on peut dire que tous les autres miracles sont produits par Dieu pour manifester les réalités surnaturelles. Aux hommes, entraînés, depuis la chute, dans toutes sortes d'erreurs, le miracle manifeste l'existence et la toute puissance de Dieu, et montre à tous la voie véritable. Pour les âmes de bon vouloir, il est un moyen de faire de longues recherches et de difficiles études pour trouver la vérité.

### DIFFERENTES SORTES DE MIRACLES

On distingue: a) Les miracles de ter ordre. Ce sont les faits qui ne sont jamais produits par les agents naturels et exigent la suspension d'une ou plusieurs lois de la nature. Par exemple la présence de deux corps dans le même lieu, (cas de Notre-Seigneur entrant dans le Cénacle, les portes étant fermées). b) Les miracles de 2e ordre: faits que la nature pourrait produire d'un sujet apte et qui, par le miracle, sont produits dans un sujet inapte. Ainsi la nature peut donner la vie, mais non à un mort. Elle peut donner la vue, mais non à un aveugle. c) Les miracles de 3e ordre: faits dont le mode seul est surnaturel. Exemple: la guérison instantanée du fièvre, sans le secours de remèdes et sans le processus ordinaire.

### LE MIRACLE EST-IL POSSIBLE?

Pour nous catholiques, l'affirmative est un article de foi. Nous sommes obligés, notamment de croire aux miracles de Jésus et au miracle eucharistique.

Pour répondre philosophiquement à la question de la possibilité du miracle, il faut d'abord répondre aux deux questions suivantes: Y a-t-il des lois dans la nature? Peut-il y avoir des exceptions à ces lois?

Il est évident qu'il y a des lois dans la nature, puisque chaque cause a une manière normale de produire son effet. Soulevons une pierre et elle tombera; c'est la constance de ce phénomène qu'on appelle la loi de la pesanteur. Il y a donc des lois dans la nature. Une exception à ces lois est possible: 1o Du côté de Dieu: il est l'auteur et il les domine par sa toute-puissance. 2o Du côté des lois elles-mêmes. En effet, ces lois ne sont pas absolument nécessaires. Dieu n'a pas eu besoin d'elles pour créer le monde. Elles ont été établies par une action, par un acte de sa volonté. Elles ne sont donc que des conditions de réalisation. Supposons, par exemple, tel corps en combustion appliqué au bois, au fer, au bois sera consumé, au fer sera déformé; supposons la terre exerçant sans obstacle son attraction, tel corps lourd tombera. Mais précisément, la cause peut ne pas être appliquée ou trouver un obstacle à son action, par l'effet d'autres causes naturelles. Nous voyons cela tous les jours. Si l'effet d'une loi est empêché par une autre loi, il peut être plus fort raison pour l'auteur de toutes les lois.

### SENTENCE DE \$20.

### ET LES FRAIS POUR UNE VAGABONDE

Une demande et les frais qu'un mois de prison, telle est la sentence prononcée, ce matin par le recorder Lionel Forest, dans le cas de Clara Langlois, arrêtée pour vagabondage, hier soir, gare du Canadian National.

### UN AVION

### DIPLOMATIQUE FAIT LE PLONGEON

(Presse Associée) — Un avion à bord duquel se trouvait Hassenfeldt, Bey, premier chambellan du roi Fouad, d'Egypte, a capoté en atterrissant hier. Le pilote de l'appareil, qui était un pilote de la machine n'est pas blessé, mais l'avion qui était en route de Londres à Alexandrie, a été détruit.

options sur plusieurs propriétés à St-Hyacinthe, avant de décider définitivement de l'implémentation du théâtre.

## C'est ce soir que M. Robert Choquette donne sa conférence

Le succès de cette fête de l'esprit promet de faire époque en notre ville. — Un superbe programme musical complètera la soirée. — Il reste quelques billets qui seront vendus aux portes de la salle.

### LES ANCIENNES DU CERCLE

S'il reste un mot à ajouter sur la conférence que M. Robert Choquette donnera ce soir, à 8 h 15 et demie à la salle de l'Hôtel de Ville, c'est que l'organisation promet une soirée littéraire et musicale de plus haut ton pour célébrer dignement le quinzième anniversaire du Cercle Marguerite-Bourgeoys.

Personne de ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire chez nous ne voudra manquer d'entendre traiter de notre "Roman canadien", par un écrivain qui bien que jeune, a déjà fait ses preuves. Le conférencier est signalé à l'étranger. Non seulement le conférencier de ce soir est un poète parmi les tout premiers de notre Parnasse canadien, mais encore le succès d'un roman de son cru, "La Pension Lelanc", qui est une œuvre de la vie du petit Nord québécois, suffirait à lui seul à attirer une salle comble à M. Choquette. Par ailleurs, le conférencier est passé, ses soirées ont été des succès au-dessus de la moyenne, et les journaux en ont fait de nombreuses citations. Il y aura donc des billets en vente aux portes de la salle.

### Programme musical

Nous avons déjà mentionné qu'un groupe d'artistes locaux enjoliveront la soirée d'un programme musical de haut ton. Rappelons qu'un orchestre, sous la direction de M. Gaston Jutra, avec le concours de Mlle Florette Dawson, jouera le morceau d'ouverture et la finale. Mme Vachon, qui s'est révélée si

débuter par la constance des lois de la nature. Une objection courante. Nous ne connaissons pas toutes les lois de la nature. Réponse: Ce n'est pas nécessaire pour la constatation d'un miracle: il suffit de constater certaines choses que la nature ne peut pas.

Nous savons par exemple qu'une parole n'a pas la vertu de ressusciter un mort. La science médicale ne le peut même pas. Autre objection: On fait aujourd'hui des choses qui auraient paru miracles autrefois. Réponse: Oui, mais on utilise toujours un moyen proportionné, par exemple, les ondes hertziennes et des appareils spéciaux pour la T.S.F. Dans les miracles, il n'y a pas de moyen proportionnés à la production normale de l'effet.

Autre, un phénomène scientifique extraordinaire se reproduit à volonté. Un miracle, non. Autre objection: C'est la foi qui guérit. Réponse: Distinguer les maladies physiques et les maladies organiques. Dans les maladies fonctionnelles, les organes sont intacts. Leur fonctionnement seul est suspendu ou troublé. La suggestion peut guérir ces maladies, mais on emploie pour ce des méthodes scientifiques et graduées, tandis que le miracle est presque toujours instantané.

On pourrait donc expliquer par la foi la guérison des maladies fonctionnelles. Malheureusement pour les adversaires du miracle, ces guérisons là sont à Lourdes, laisses de côté. On ne les compte pas parmi les miracles.

Les maladies organiques sont celles qui comportent une altération des organes par exemple le cancer, la tuberculose avancée, etc. Ces maladies sont incurables, ou ne peuvent guérir sans beaucoup de soins et de temps. Leur guérison subite est au-dessus de toutes les forces de la nature et la suggestion n'y peut absolument rien, de l'aveu de tous les médecins. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'un état d'esprit optimiste et confiant favorise la guérison.

### VALEUR PROBANTE DU MIRACLE

Partout et toujours il a été regardé comme la marque certaine d'une intervention spéciale de Dieu, comme témoignage de Dieu en faveur de la vérité d'une doctrine.

Nous savons que le Christ a confirmé son enseignement par des miracles. C'est ainsi que les miracles nombreux que la doctrine de vérité a triomphé rapidement, aux premiers siècles, d'un paganisme profondément enraciné.

Partout où l'implantation du christianisme était particulièrement difficile, Dieu l'a aidé par des miracles. C'est ainsi que la foi a triomphé dans un pays catholique. Dieu le ravive souvent par des miracles.

Au milieu du siècle dernier, Dieu repoussa aux blasphèmes d'une société incrédule et voltairienne par les apparitions de Lourdes suivies d'éclatants miracles, dont la série continue toujours.

De nos jours encore, les miracles de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus ont encore été une réponse du ciel à bien des manifestations d'orgueil et d'incrédulité. Aujourd'hui enfin, la vie miraculeuse de Thérèse Neumann est un véritable défi de Dieu à la science matérialiste allemande.

Et toutes ces interventions divines ont été efficaces: elles ont renoué le monde entier, déconstruit la science athée et affermi la foi en beaucoup d'âmes.

LA SCIENCE ET LE MIRACLE La science n'étudie que le monde matériel. Si elle sort de ce terrain, elle n'a plus aucune autorité. En face d'un miracle la science ne peut affirmer que deux choses: 1o La réalité du fait; 2o Son inexplicabilité scientifique.

La science n'a donc à jouer qu'un rôle préparatoire. C'est à l'autorité religieuse qu'il appartient ensuite de discerner si le fait vient de Dieu ou non. Ici la science ne saurait se prononcer sans entrer dans un terrain qui n'est plus le sien.

## POURSUITE PRISE CONTRE L. MARCOUX

Le collège des médecins de la province de Québec lui intente poursuite pour avoir soigné Dame J.-A. Wright.

### LES ALLEGUES

Une poursuite au montant de \$200.00 qui intéresse particulièrement les médecins, vient d'être enregistrée en Cour Supérieure de notre district par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, contre L. Marcoux de notre ville.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens a pris des procédures contre Marcoux pour avoir traité une dame J.-A. Wright, de Potton Spring. Le demandeur allègue que Marcoux n'était pas qualifié pour pratiquer la médecine dans la province de Québec et qu'il l'a fait en contrevenant aux dispositions du chapitre 213 des Statuts révisés.

Le demandeur demande à ce que le défendeur soit condamné à payer la pénalité de \$200.00 et à se satisfaire par la condamnation dans un certain délai à être fixé par le tribunal, qu'il soit condamné à soixante jours de prison.

La déclaration du demandeur se lit comme suit: "Qu'au cours des mois de décembre 1929 et janvier 1930, le défendeur, en la cité de Sherbrooke, a pratiqué illégalement la médecine, sans être enregistré ainsi que le requiert la loi, en traitant une dame J.-A. Wright, de Potton Spring.

2o—Que, conformément aux dispositions du chapitre 213 des statuts révisés de Québec 1925, à l'article 77, paragraphe 1er, le défendeur n'étant pas enregistré et n'ayant pas les qualifications requises par la loi n'avait aucun droit de pratiquer la médecine et qu'en traitant ainsi cette dame Wright il contrevenait aux dispositions de cet article 77.

3o—Que les dits services n'ont pas été donnés gratuitement, ni dans les circonstances spéciales dont il est question au dit article 77, paragraphe 1er, chapitre 213 des Statuts révisés de Québec, à la dite dame J.-A. Wright.

4o—Que le défendeur n'en est pas à sa première infraction, mais qu'il a déjà été condamné précédemment au moins deux fois pour la même offense.

5o—Que la demanderesse est donc bien fondée en fait et en droit à exiger du défendeur le paiement d'une

Blouin, Gabrielle Boudreau, Jeannette Martel, Marie-Louise Grondin, Mlle Boucher, Mlle Bordeleau, Mmes C. Bélanger-Havard, Pauline Charlebois-Darbo, Mlle Marie-Marthe E. Thivierge-Grégoire, Mlle L. Gervais, Birs, Lumina Gervais, Eva Noël, Madeleine Brûlé, Anna Simoneau, Garde G. Bernier, Garde Tremblay, Mlle Evelyn Gélina, Juliette Roy, Jeannette Darbo, Mlle Josephine Dumont-Boulanger, Alice Lalime, Mlle L. Cantin, Mlle Grégoire.

## BUANDERIE INCENDIEE A KNOWLTON

(De notre correspondant) — Un incendie a causé de lourds dommages à Sutton, quand le feu s'est déclaré à la buanderie et se propagea à l'hôtel Crepeau. Les flammes menaçaient les environs, on demanda l'aide des pompiers de Cowansville et de Richford qui se rendirent sur les lieux et sauvèrent la situation. Les dommages sont considérables, mais grâce au travail énergique de la foule la destruction fut évitée.

## BAZAR ORGANISE A NOTRE-DAME

Notre-Dame des Bois aura son bazar. — On songe à installer l'électricité au village.

(De notre correspondant) — Notre-Dame des Bois, pays d'un concours de popularité au profit d'œuvres paroissiales a été annoncé dimanche au prône par M. le curé, M. M. Albin Boulanger, institutrice et Annette Dumoulin en sont les candidates. Ce concours se terminera à la fin d'août prochain, par le tirage de plusieurs magnifiques objets dont l'un, don de notre sympathique député M. J. E. Letellier de Lac Mégantic et un autre, un \$25.00 en or offert par les jeunes gens de la paroisse.

Mme Adélaïde Boulanger est la présidente générale de l'organisation. Nos meilleurs vœux de succès à Mme la présidente et à nos jeunes concurrentes.

### LE CHARROYAGE DU BOIS A CHESHAM

— On songe à s'organiser à Notre-Dame des Bois pour charroyer des bois en hiver.

— Aurons-nous bientôt la lumière électrique? Notre maire et d'autres concitoyens s'intéressent vivement à cette question.

### ERREUR DE NOM

Dans la nouvelle que nous publions lundi sur l'arrestation d'un individu pour vol de porc, nous avons écrit par erreur Albert au lieu d'Alfred Plante.

pénalité de \$200.00 suivant les dispositions du chapitre 213, Statuts révisés de Québec, article 77, paragraphe 1er, et à défaut par le défendeur de payer dans le délai que la Cour jugera à propos ce montant de \$200.00, à ce qu'il soit condamné à soixante jours de prison.

6o—POURQUOI la demanderesse conclut à ce que le défendeur soit condamné à lui payer le montant de cette pénalité de \$200.00 et en plus les frais dans le délai de la Cour, voudra bien fixer, et si le défendeur fait de défaut de satisfaire au jugement à être rendu dans le délai que la Cour voudra bien fixer, à ce qu'il soit condamné à soixante jours de prison, en plus de la somme de \$200.00.

Sherbrooke, ce 28 janvier 1930. Forest & Leblanc, procureurs de la demanderesse.

## Augmentation de \$8,959.04 au surplus de l'aqueduc

Tandis que les revenus augmentent, les dépenses d'exploitation diminuent. — Le surplus brut est de \$57,203.16.

### DEPENSES REDUITES DE \$1,292.44

Le trésorier de la Cité nous communique aujourd'hui l'état des opérations du service de l'Aqueduc pour l'année dernière, qui accuse un surplus brut de \$57,203.16 comparativement à \$46,951.68 pour 1928, soit une augmentation du surplus de \$8,959.04.

Le revenu cette année sur les compteurs, les taxes fixes et divers, a atteint \$111,494.21, moins l'escompte de \$5,311.20, ce qui fait un total de \$106,183.01 comparativement à \$97,223.97 en 1928.

En cours des douze mois qui viennent de s'écouler, le chiffre des dépenses a atteint \$48,979.85 contre \$50,272.29 l'an 1928. Ces dépenses sont réparties dans l'administration, l'entretien, l'opération et les charges obligatoires.

Le surplus brut de la dernière année est donc de \$57,203.16 et le grand total de \$106,183.01 comparativement à \$46,951.68 et \$97,223.97 respectivement.

Nous donnons ci-contre un tableau illustrant les opérations de ce département:

|                                    | REVENU    | 1929       | 1928       |
|------------------------------------|-----------|------------|------------|
| Compteurs .....                    |           | 36,974.58  | 35,366.91  |
| Taux fixes .....                   |           | 64,069.88  | 62,085.17  |
| Camion, assurances, etc. ....      |           | 5,812.09   | 2,330.26   |
| Int. sur Oblig. à F. Amort. ....   |           |            |            |
| Intérêt .....                      |           | 520.26     | 615.31     |
| Loyers .....                       |           | 1,920.00   | 1,920.00   |
| Divers .....                       |           | 196.50     | 15.00      |
|                                    |           | 111,494.20 | 102,284.65 |
| Moins Escompte .....               |           | 5,311.20   | 5,060.68   |
|                                    |           | 106,183.01 | 97,223.97  |
| <b>DEPENSES</b>                    |           |            |            |
| <b>Administration:</b>             |           |            |            |
| Salaires .....                     | 6,276.36  | 7,185.70   |            |
| Général .....                      | 2,617.40  | 2,617.17   |            |
|                                    | 9,594.35  | 9,802.87   |            |
| <b>Entretien:</b>                  |           |            |            |
| Usine Drummond .....               | 58.29     | 371.58     |            |
| Camion .....                       | 240.97    | 205.90     |            |
| Auto Star .....                    | 238.54    | 196.19     |            |
| Raccourcissements .....            | 603.56    | 1,230.56   |            |
| Divers .....                       | 470.53    | 640.99     |            |
| Pompes, Turbines et Machines ..... | 519.26    | 508.47     |            |
| Compteurs .....                    | 360.75    | 934.40     |            |
| Entrepôt et logements Galt .....   | 137.55    | 121.87     |            |
| Conduites .....                    | 1,363.31  | 692.91     |            |
| Réservoirs .....                   | 89.70     | 324.57     |            |
| Pompes refoulantes .....           | 61.51     | 21.26      |            |
| Outillage .....                    | 400.62    | 555.40     |            |
|                                    | 5,342.63  |            |            |
| <b>Operation:</b>                  |           |            |            |
| Purification de l'eau .....        | 1,376.49  | 1,309.19   |            |
| Huile, charpie divers .....        | 771.69    | 492.77     |            |
| Pompes .....                       | 2,786.24  | 2,675.33   |            |
| Pompes refoulantes .....           | 55.18     | 77.29      |            |
| Auto Star .....                    | 150.54    | 180.41     |            |
| Camion .....                       | 492.81    | 307.97     |            |
| Chauffage Dept. des Compt. ....    | 115.22    | 123.54     |            |
|                                    | 5,948.67  |            |            |
| <b>Charges Obligatoires:</b>       |           |            |            |
| Assurance Accidents .....          | 965.69    | 435.28     |            |
| Int. sur Obligat. au bord du ..... | 26,121.78 | 27,180.88  |            |
| Com. et Echange sur Coupons .....  | 100.00    | 118.00     |            |
| Taxes .....                        | 1,503.93  | 1,513.50   |            |
| Pertes sur ventes oblig. ....      | 96.15     | 96.15      |            |
| Location Riv. Magr. ....           | 50.00     | 50.00      |            |
| Reclamations .....                 | 11.75     | 57.30      |            |
| Assurances sur Propriétés .....    | 19.45     | 57.30      |            |
|                                    | 28,868.12 |            |            |

### UNE ECOLE

### EST INCENDIEE A PIOPOLIS

(De notre correspondant) — Un incendie a détruit l'école du bord du lac, côté nord. Lorsqu'on s'en aperçut, il était trop tard pour sauver le mobilier de la classe. On brisa une fenêtre on réussit à sauver des objets appartenant à l'institutrice et qui se trouvaient dans une chambre séparée de la classe. On ignore la cause de l'incendie.

### THEATRE UNITED

### AMUSEMENT A SAINT-HYACINTHE

(De notre correspondant) — ST-HYACINTHE, 28. — Il est fort intéressant de constater que le théâtre de la United Amusement Corporation Limited, de Montréal, l'architecte serait déjà choisi. M. D.-J. Crigien, de Montréal. Si l'on en croit les bruits qui courent, la United Amusement aurait pris des



## Augmentation Solide

"L'an dernier, cette Compagnie a fait une augmentation solide. Nous avons confiance que l'année courante nous fournira maintes opportunités de continuer cette marche progressive. — Extrait du rapport du Président à l'assemblée annuelle.

| Année | Assurances émises | Assurances en vigueur | Paiements aux Détenteurs de Polices |
|-------|-------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| 1904  | 3 Millions        |                       |                                     |
| 1909  | 5 Millions        |                       |                                     |
| 1914  | 12 Millions       |                       |                                     |
| 1919  | 21 Millions       |                       |                                     |
| 1924  | 50 Millions       |                       |                                     |
| 1929  | 121 Millions      |                       |                                     |
| 1928  |                   | \$29,613,383          | \$30,965,222                        |
|       |                   | \$105,705,236         | \$121,766,094                       |
|       |                   | \$1,028,519           | \$1,460,685                         |

Intérêt sur Placements, 6.25%

Copie du rapport annuel envoyée sur demande

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE CROWN LIFE

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO, CANADA

Établi en 1910

Florian Fortin, Adm.

## LA TRIBUNE

## LA TRIBUNE LIMITÉE

3, rue MARQUETTE, Sherbrooke, Qué.  
Tirage certifié par l'A. B. C.  
Sociétaire de la Presse Canadienne  
Sociétaire de la C. D. N. A.

## ABONNEMENT

Livraison à domicile.....\$7.20 par an  
Cantons de l'Est, par maille.....\$4.00 par an  
Canada, par maille.....\$5.00 par an  
États-Unis et Europe.....\$6.00 par an

TELEPHONE  
Table d'échange.....971

MERCREDI, 29 JANVIER 1930

## Deux acclamations

Nous offrons nos félicitations aux deux nouveaux députés libéraux qui iront bientôt siéger aux Communes: M. le notaire Cyrille Dumaine, député de Bagot, et M. J. O'Connor, député de Châteauguay-Huntingdon, tous deux élus par acclamation dans leur comté respectif. Ces élections combient deux vacances à la Chambre fédérale, et la force numérique de la députation libérale sera la même à l'ouverture de la session en février prochain.

Comme on le sait, les conservateurs n'ont pas jugé opportun d'aller croiser le fer avec les libéraux de Bagot et de Châteauguay-Huntingdon, sûrs qu'ils étaient d'y rencontrer la défaite. C'était, nous en convenons, ce qu'ils avaient de plus sage à faire, car à quoi bon se charger de deux nouvelles défaites, à la veille de la convocation des chambres. Les opposi-tionnistes ont tant d'autres chats à fouetter par le temps qui court!

L'unique conclusion à tirer de cette double élection par acclamation dans le Québec, c'est que le parti libéral demeure très solide et très vivant chez nous, et que le gouvernement King conserve la confiance du peuple, confiance qu'il a acquise à la suite d'une série d'œuvres salutaires et bienfaisantes. Si les conservateurs n'ont pas cru bon tenter l'expérience d'une bataille électorale dans les comtés de Bagot et de Châteauguay-Huntingdon, c'est, encore une fois, qu'ils se sentaient incapables d'entamer le prestige qui s'attache à l'œuvre du gouvernement King, incapables aussi de diminuer la confiance que le peuple accorde à l'administration libérale.

M. Bennett peut continuer de cultiver l'ouest à son aise, la province de Québec ne semble pas prête, elle, à décevoir ses promesses et à lâcher la proie pour l'ombre.

## Pour l'art musical

Après avoir accordé une aide secourable aux littérateurs de chez nous qui s'efforcent de faire rayonner autour d'eux et même à l'étranger la pensée canadienne, voici que le gouvernement de Québec entend, sur la suggestion de l'honorable Athanase David lui-même, encourager les musiciens et la diffusion des connaissances musicales. En effet, le secrétaire de la province vient de porter à la connaissance de la Législature que le gouvernement désire faire voter bientôt un octroi de \$10,000 au Conservatoire National de Musique.

La somme n'est pas exorbitante et devrait, croyons-nous, être votée sans aucune réclamation. Le Conservatoire National de Musique a besoin, d'ailleurs, du secours financier du gouvernement pour poursuivre l'œuvre efficace qu'il accomplit dans notre province. Pour aider au progrès de l'art musical, pour engager nos musiciens de talent à perfectionner davantage leurs connaissances et leur technique, il faut qu'une organisation spéciale ne cesse de leur témoigner un salutaire encouragement. Or, cette organisation existe, c'est le Conservatoire National de Musique.

Cette institution qui se glorifie à juste titre d'avoir contribué à révéler de beaux et rares talents, ne saurait, laissée à ses seules ressources, réaliser entièrement son programme. Il lui faut, en plus du secours et de la sympathie de quelques individus épris de beautés de l'art musical, l'aide précieuse des autorités provinciales. Or, celles-ci viennent de lui promettre sous la forme d'un octroi de dix mille dollars.

C'est notre conviction que personne ne voudra s'opposer à la distribution de cet octroi destiné à multiplier chez nos musiciens les essais et tentatives pour en arriver à la perfection dans l'art.

Dans un jeune pays comme le nôtre, on est quelque fois enclin à ne voir que le seul côté pratique des choses et à négliger la littérature et les arts. Toutefois, il est bon de se rappeler que c'est surtout par leurs œuvres d'art et leur littérature que les peuples vivent.

Il faut donc louer chez le gouvernement le désir d'aider autant que possible l'éclosion des œuvres artistiques par lesquelles notre population attirera dans l'avenir l'attention de tous les peuples civilisés.

## A propos de publicité

Nulle part au monde la publicité, sous ses mille et une formes, est aussi vivante et s'exerce de façon aussi continue que chez nos voisins de la république américaine. Ce que les industriels et les marchands avaient coutume de considérer comme un moyen d'augmenter le chiffre de leurs affaires s'avère aujourd'hui non plus comme un simple moyen, mais comme une nécessité véritable. Il s'ensuit que l'annonce a pris, chez nos voisins, une importance supérieure, de premier plan. Tous les fidèles de l'annonce ou à peu près prospèrent; les autres tirent ordinairement de l'arrière. Rien d'étonnant donc si les maisons d'affaires augmentent leur budget annuel d'annonces, comme le font voir des chiffres rendus officiels ces jours derniers à Washington.

Qu'on en juge par ces quelques données communiquées par le gouvernement américain,

chiffres qui ne concernent que l'annonce faite dans les journaux.

Le rapport concernant les annonces dans les journaux a été d'autant plus agréable que l'année 1928 indiquait une diminution sur le chiffre de 1927, mais les chiffres de l'année 1929 les compensent bien.

L'annonce des radios dans les journaux a été en grande partie responsable de l'augmentation qu'on a enregistrée, car cette industrie a utilisé 114 pour cent plus de lignes dans les journaux en 1929 qu'en 1928. L'industrie du radio a aussi dépensé deux fois plus durant les neuf premiers mois de 1929, pour les facilités d'émission que durant la période correspondante de 1928.

Les annonces nationales dans les journaux ont accusé un gain de 8.5 pour cent en 1929, tandis que les accessoires électriques ont utilisé 37 pour cent plus d'espace qu'en 1928.

Voilà pour un seul item. L'augmentation a aussi été considérable pour l'annonce d'une infinité d'autres produits industriels.

## Feuilles Volantes

L'échéance, c'est la dette qui parle.

Le journal est une arme à répétition.

Réflexion d'un chirurgien: "Coupez, coupez, il en restera toujours quelque chose."

Oh! dirait que la chance s'amuse à fuir ceux qui sont toujours à se plaindre qu'ils n'en ont pas.

Il n'y a guère d'autre raison d'être las de la vie que de vivre mal ou de vivre plus vite qu'il ne faut.

Être bien vu est une piètre consolation quand dans son tor intérieur, on a le sentiment de ne pas le mériter.

La grande préoccupation des vaniteux est d'essayer toujours de se mettre en vedette et les muses passent plus bas, ils tâcheraient de s'asseoir dessus.

## L'opinion des autres

Un piéton de qualité

Quand un juge de la Cour supérieure annonce que lui-même a failli être écrasé par une automobile, chacun comprend que le temps est arrivé de faire un exemple.

(La Patrie—Montréal)

Pire que le mal

Il était déjà bien pénible aux victimes du dernier krach financier d'avoir perdu leur argent. Pourquoi leur donner à croire qu'elles ont été volées par une formidable association de pickpockets?

(L'Événement—Québec)

L'honnêteté publique

L'enfance et la jeunesse sont le temps le plus propice pour inculquer aux futurs maîtres de l'argent public le respect du bien du prochain. C'est une vérité qu'il ne faut jamais perdre de vue et que ceux qui sont chargés de notre jeunesse doivent l'habituer à pratiquer scrupuleusement.

(Le Droit—Ottawa)

Les assurances sociales

D'après ce que disait le ministre du Travail, la semaine dernière aux représentants des Syndicats catholiques, cette commission sera nombreuse et donc représentative. Elle sera guidée par un exécutif que l'on appellera Conseil. C'est à ce dernier que sera confiée particulièrement la tâche de recueillir les renseignements et documents de toutes sortes.

(L'Action Catholique—Québec)

Chez les libéraux anglais

Loin de sortir de son tempérament Lloyd George fait simplement appel aux meilleures intentions du vicomte Grey qui lui a si durement broisé le crin. L'autre jour, il coram populo par-dessus le marché. Quant à Grey, il persiste à exiger que le petit sorcier gallois abandonne la direction du parti libéral britannique. La lutte engagée entre ces deux politiques éminents, va être intéressante à suivre si toutefois elle se continue; car Lloyd George qui en a vu tant d'autres et qui fit connaissance avec les griffes du défunt Tigre vers 1913 sans cependant sortir trop défiguré de la rencontre, reste de taille à morfondre le tenace adversaire qui lui suscite présentement son propre parti.

(La Presse—Montréal)

M. Bennett dans l'Ouest

M. Bennett est allé faire une tournée dans l'Ouest, au cours de la belle saison. Il ne nous a pas ouvert son cœur sur ses impressions de voyage. Nous savons toutefois, par notre service d'information, qu'il a senti, là-bas, une hostilité générale à sa politique. Il avait prédé la haute protection aux westerners. Autant eût valu aller vanter l'œuvre de Calvin à des catholiques. Au moment où le commerce et l'industrie se portaient on ne peut mieux et où les lois tarifaires suffisaient apparemment à tous les besoins, il était de la dernière imprudence d'aller tenter, dans les prairies, une croisade en faveur du fameux mur de Chine.

(Le Soleil—Québec)

## Les Beaux Vers

## La tulipe

Moi, je suis la tulipe, une fleur de Hollande.  
Et telle est ma beauté, que l'avare flamand  
Paye un de mes oignons plus cher qu'un diamant  
Si mes fonds sont bien purs, si je suis droite et grande.

Mon air est féodal, et comme une Yolande.  
Dans sa jupe à longs plis étoffée amplement,  
Je porte des blasons peints sur mon vêtement.  
Gueules fâcées d'argent, or avec pourpre en bande.

Le jardinier divin a fait de ses doigts  
Les rayons du soleil et la pourpre des rois  
Pour me faire une robe à trame douce et fine.

Nulle fleur du jardin n'égale ma splendeur,  
Mais la nature, hélas! n'a pas versé d'odeur  
Dans mon calice fait comme un vase de Chine.

Théophile GAUTIER

## Tribune Libre

## A UNE INSTITUTRICE?

Monsieur le Rédacteur,

"La Tribune".

Mon article ayant pour titre "Négligences regrettables" publié le même jour à quelque temps, n'a pas eu le don de plaire à une certaine faculté de notre ville. Je le regrette; avec un peu moins de présomption, elle y eût peut-être trouvé son profit.

C'est tout d'abord une gentille institutrice qui désire quelques explications ou grâces, ce que je me suis empressé de lui fournir, et cela appuyé sur la règle et la raison. Je dois ajouter que je n'ai jamais eu à me plaindre des procédés de mon aimable correspondante.

Maintenant, c'est un instituteur quelque peu frondeur qui, pour me confondre, fait une excursion à travers les XVIIe et XVIIIe siècles. Je craignais un moment qu'il ne s'élèverait jusqu'au quinzième siècle d'où il eût été assez sage sans doute pour ne pas revenir, mais privant ainsi l'humanité de son orthodoxie linguistique.

Non, Monsieur l'Instituteur, il vaut mieux que vous restiez sur la terre pourvu, toutefois, que vous parliez raison et n'aitiez point cherché midi à quatorze heures.

Vous admettez que vous n'avez pas été heureux dans l'exercice de certains mots et cela particulièrement quand vous dites: "J'aimerais entendre 'Un Canadien' prononcer les mots: secrétaire, médecin, habileté".

Que ces mots soient prononcés par un professeur de diction ou qu'ils le soient par le plus parfait illettré, la prononciation sera absolument la même, n'est-ce pas?

Il n'en est pas ainsi du mot "est", puisque, je l'ai déjà dit, un choeur de jeunes gens chantant: "Il est né le divin enfant" prononceraient "l'a" donnant à "est" le son de la lettre "a".

Voilà, ce dont je me plains, et que vous eussiez reconnu comme raisonnable, n'est-elle pas ardue; de moi de me trouver en défaut.

C'est assurément par négligence et non par ignorance que vous comparez les instituteurs à des commerçants instruits, gâtés, bien souvent leurs conversations, ou leurs discours en public, ce qui est infiniment plus grave.

N'est-il pas vrai qu'un grand nombre de Canadiens-français, malgré une instruction convenable, s'expriment de façon lamentable? Permettez-moi, M. l'Instituteur, avant de vous quitter, de vous en donner encore un exemple typique. Ces jours derniers, une dame accompagnée d'une jeune fille monte dans un tramway. Le véhicule, des manières aisées et parfaitement dignes, attend du milieu très convenable où cette dame doit habiter. Bien, il s'agit alors de payer son passage, elle consulte son porte-monnaie et ne trouvant pas de quoi payer, elle dit: "Je n'ai pas de quoi payer, je suppose, payer d'un billet de banque, n'est-ce pas?" La jeune fille, au ton d'interrogation, lui répond: "Bien, da moi le", reprend la dame!

Cette personne n'aurait certainement jamais écrit cela. Alors, pour quoi ces licences de mauvais goût, ces "négligences coupables"?

Aussi, sans provocation aucune, dans le but unique de contribuer à l'usage que dans une proportion infime, avec la permission de M. le Rédacteur, je noterais de temps en temps, ici même, ces expressions, ces mots qui démontrent si tristement la langue française, que nous voudrions pourtant parler dignement.

UN CANADIEN

Sherbrooke, 25 janvier 1930.

## PELERINAGE

## DE 500 MILLES

## A STE-ANNE

MONTREAL, 29. — M. Octave Thibault, 31 ans, de Hawkesbury, P. Q., achève sa longue marche de 500 milles jusqu'au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec, où il est allé demander à la Trinité-murée de mettre un terme à une longue période de vicissitudes de toutes sortes.

En arrivant ici, Thibault s'est rendu à un poste de police pour y passer la nuit. Le lendemain il s'est permis en marche vers Hawkesbury, où demeure sa famille. Il a 60 milles à parcourir avant de toucher au terme de son voyage.

Thibault, qui a une femme et trois enfants, a déclaré qu'il était allé intercéder auprès de la Bonne Sainte-Anne dans l'espoir de voir s'améliorer sa situation. "J'ai pensé qu'il me fallait faire un sacrifice pour obtenir cette faveur", dit-il, "et je décidai de faire le trajet à pied". Il a ajouté que son pèlerinage lui avait été rendu parfois difficile à cause des nombreuses offres de automobiles qui l'invitaient à monter dans leur machine et qu'il devait refuser.

## Au Goût des Hommes

FAITES VOS PÂTES AVEC LA FARINE PURITY

Pour des gâteaux de tarte, 7 tasses de farine Purity, 3 œufs, 1 tasse de sucre, 1/2 tasse de beurre fondu. Mélanger la farine et le sucre et le beurre. Ajouter les œufs et mélanger. Pour une pâte très riche, remplacez le sucre par du miel.

La Purity est une farine riche et forte qui se prête à tous les usages. Elle est la base de la farine ordinaire en de la farine de blé dur.

**FARINE PURITY**

Trouvez la farine Purity dans les magasins de farine.

700 Recettes éprouvées dans le Livre de Cuisine Purity envoyé contre 30c.

Western Canada Flour Mills Co. Limited, Toronto 1929

## LE CHOMAGE LOIN D'ÊTRE A L'ÉTAT AIGU

Les relevés officiels indiquent que 7,197 firmes ont un personnel de 20,000 de plus qu'il y a un an.

## CONSTRUCTION ACTIVE

Bien que le commerce soit ordinairement tranquille à la mi-hiver, la tranquillité paraît s'être accentuée depuis quelques semaines, par suite de l'influence défavorable du déficit relatif de la récolte et du krach de la bourse. Dans plusieurs villes les chômeurs sont devenus plus nombreux et la roue de l'industrie tourne moins vite qu'il y a un an; néanmoins on garde l'assurance que le ralentissement sera de courte durée et cédera devant un mouvement de reprise prochain. A l'appui de cette vue il ne manque pas d'indices. Les gouvernements, fédéral et provinciaux, vont entreprendre de grands travaux publics; les administrations ferroviaires, procéder à la construction d'embranchements nouveaux et à une foule d'améliorations générales; de vastes aménagements hydro-électriques seront poursuivis; le développement des mines promet d'être poussé vigoureusement; enfin, la construction sera considérablement stimulée par la coupe du bois à été limitée. Les prix ont accusé une tendance à la baisse, mais il n'y a pas eu de recul marqué. Les inventaires sont généralement peu élevés.

Le chômage est loin d'être à l'état aigu; il ne s'agit que de quelques grandes villes, où les chômeurs se rassemblent. Les relevés officiels indiquent pour 7,197 firmes un personnel de 1,038,880 en date du 1er décembre, soit 20,000 de plus qu'en 1928. La construction, les manufactures, les mines, les chantiers forestiers, les services et les entreprises commerciales ont eu pendant des mois, et ont encore des réserves de salaires chargés, et des sources d'emploi n'ont pas été atteintes sérieusement. En décembre, le personnel de construction ne s'est que de 3.2 p. 100 de moins qu'en 1928; il y a assez de projets en marche pour soutenir la construction et les industries essentielles comme les mines, la papeterie et la métallurgie maintiennent leur production. L'industrie automobile, assoupie ces derniers mois, reprend peu à peu son activité.

Contraction sensible du volume de notre commerce extérieur en décembre, chute des exportations de \$130,947,000 à \$28,330,000 et des importations de \$24,620,000 à \$24,400,000. La baisse des exportations est due encore principalement au blé et à la farine. Pour les importations, la diminution est opportune, parce qu'elle tend à retarder l'ascension de la balance défavorable du commerce extérieur; il faut en chercher la cause réelle dans la tranquillité du commerce intérieur.

Le manque de trafic de céréales continue à faire reculer les recettes ferroviaires brutes; toutefois, le grain mis à part, la situation révélée par les chargements de wagons n'est pas mauvaise. A une diminution totale de 171,396 wagons en 1929 par rapport à 1928, correspond pour les grains et leurs dérivés un recul de 231,000 wagons. Les chargements de la première quinzaine de janvier sont en progression sur les semaines précédentes, mais il y a 7,149 wagons de moins qu'en 1929, soit la diminution provenant des grains et de leurs dérivés, 6,577 wagons de moins. On note avec plaisir que les marchandises accusent pour ces deux mêmes semaines de 1930 une augmentation de 404 wagons sur 1929 (division orientale) et que le mouvement a été plus fort pour le charbon, les minerais et le bois à pâte. Il y a eu moins d'activité que l'an dernier pour le bétail, le bois à construire et les produits divers.

Chaque mois l'industrie papetière établit de nouveaux records de production par rapport à l'année précédente. En décembre, bien qu'inférieure à celle des mois d'octobre et novembre, la production, 230,099 tonnes, est de 10.3 pour cent plus élevée qu'en décembre 1929, pour l'année la production atteint 2,728,827 tonnes ou 247,725 tonnes de plus qu'en 1928. Le coefficient de production a

été en moyenne de 85.6 pour cent au lieu de 81.0 pour cent en 1928. La question du prix n'est pas encore réglée; celui-ci reste fixé à \$55 la tonne.

Le rapport des banques canadiennes au 30 novembre 1929 révèle des changements importants pour le mois écoulé. La circulation des billets a augmenté de \$2,000,000, formant un total de \$187,000,000, soit presque \$19,000,000 de plus que le 31 mai, ce qui indique une expansion des opérations. De nouveaux les dépôts d'épargne ont diminué — de \$16,985,000 pour le mois — mais ils dépassent les prévisions de \$30,000,000, ceux-ci étant tombés de \$30,000,000 au mois de novembre. Cette diminution de \$30,000,000 est le point saillant du rapport; de novembre, les prêts sont de \$131,856,000 de plus que le 31 mai. Presque toutes les villes ont vu diminuer leurs compensations bancaires au cours des quatre derniers mois.

Sur le marché des changes, les fonds américains ont continué d'être délaissés, atteignant pour le mois un

haut de 1.3-8 pour cent de prime. Vers la fin de l'année, les câbles sterling ont coté 4.94 1-2, mais pour reculer plus tard à 4.92 1-2. Les devises européennes accusent pour la plupart une diminution de 1-2 pour cent, sans la lire qui est remontée rapidement à 5.30 et la peseta d'Espagne à 12.68.

Le marché des obligations a été actif pour quelques émissions nouvelles de premier ordre, les provinces d'Alberta et de Nouveau-Brunswick ainsi que les villes de Vancouver (A suivre en page 9)



UNE assurance-vie suffisante aux conditions les plus modérées — voilà l'ambition de milliers d'individus — et voilà aussi ce que vous offre la nouvelle Police "Coût Minimum" spécialement rédigée par la Compagnie Great-West. La

**POLICE À "CÔUT MINIMUM" de la GREAT WEST**

a quatre importantes caractéristiques :

- 1o— Ses taux sont parmi les plus bas qu'on puisse obtenir pour de l'Assurance-Vie ordinaire;
- 2o— Elle vous protège en temps de besoin, tout en allégeant le lourd fardeau des primes onéreuses;
- 3o— Elle vous permet de détenir plus d'assurance que vous ne le pourriez avec toute autre formule de police-vie;
- 4o— Elle n'offre rien d'indéfini — tous ses bénéfices sont garantis.

**Great-West Life**  
ANNUNCIER  
SIEGE SOCIAL WINNIPEG  
CO-OPÉRATIF

J. A. LEMAY, Gérant du District  
SHERBROOKE, QUE.

## A présent, les femmes sont de meilleures gérantes

FONDER un foyer intéressant et le bien entretenir, c'est ce que la ménagère d'aujourd'hui sait faire mieux que sa mère ou sa grand-mère.

Elle donne plus d'attention à son argent et pour ce motif elle peut se permettre d'en montrer plus, aussi, en fait d'aménagements.

Elle consacre moins de temps à magasiner et passe moins de son temps à la cuisine. Toutefois, les repas qu'elle apprête sont plus appétissants, plus savoureux, mieux équilibrés.

Sa maison est propre et à l'ordre, c'est un foyer où il fait bon de vivre, mais malgré tout, elle s'en tire avec moins d'aide étrangère.

Elle s'habille et habille ses enfants avec goût, et le fait avec moins d'argent.

C'est l'annonce moderne qui lui a montré comment rendre sa maison plus attrayante, comment tout gérer cela avec le minimum de temps et de travail, et surtout comment faire ses achats d'une manière économique.

Les meilleures ménagères sont celles qui suivent les annonces tous les jours, et font ensuite leurs achats avec connaissance de cause.

Quand vous lisez les colonnes d'annonces, vous suivez un cours quotidien de Science Domestique.



## LES PRODUITS AGRICOLES A LA HAUSSE

Aperçu de la situation des affaires par la Banque Canadienne de Commerce. — Facteurs de stabilisation.

### CONFIANCE CROISSANTE

Le niveau général de l'activité économique le mois dernier paraît avoir été d'environ 10 p. 100 au-dessus de celui de décembre 1928. La raison en a été si souvent donnée depuis quelques mois qu'il est inutile d'y revenir. Actuellement les affaires sont encore en voie de rajustement, conséquence des facteurs de rajustement du dernier semestre de 1929. Il est naturel qu'il y ait de l'irrégularité dans plusieurs des branches les plus importantes. Toutefois, même celui qui observe la situation qu'en passant, ne peut manquer d'avoir été frappé par les facteurs de stabilisation qui sont entrés en jeu. Cela ne veut pas dire qu'on a surmonté les difficultés récentes ni que les affaires vont reprendre immédiatement leur allure précédente; il n'est pas facile de supprimer les effets de la diminution du pouvoir d'achat de l'Ouest, de la dégringolade de la Bourse, de la faiblesse des marchés de produits et du chômage dans certains centres. Mais, si l'on considère les points faibles de la structure économique, il est évident que les facteurs de stabilisation ont été constamment combattus par d'autres facteurs, qui agissent en force avec le temps. Le résultat est une confiance grandissante de la grande majorité de la population en son aptitude non-seulement à se protéger contre une dépression industrielle, mais aussi à se préparer pour les temps meilleurs. Cette attitude est légitime et, en ce qui concerne l'avenir, elle se traduit dans la pratique par une série de plusieurs mesures importantes en vue du développement des mines, de la métallurgie, des manufactures et de l'industrie hydro-électrique.

### LE BACON CANADIEN EN PREMIERE PLACE

Publié par le Directeur de la Publicité, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

On comptait développer le commerce d'exportation lorsqu'on a entrepris le classement des pores au Canada, en réalité on l'a diminué. Ce n'est pas que le bacon canadien ne soit pas meilleur qu'il était avant que le classement soit mis en marche ou qu'il convienne, moins bien pour le marché anglais, ou même que la production des pores ait diminué en ces dernières années. Il y a huit ans, la quantité du bacon exporté du Canada se montait à plus de 100 millions de livres. En 1928 elle était tombée à moins de 38 millions de livres, et cependant, pendant ce temps le nombre de pores vendus a augmenté de plus d'un million de totes. Ce qui est arrivé, c'est qu'il se consomme au pays beaucoup plus de bacon canadien qu'autrefois parce que, depuis que le classement est pratiqué, la qualité de ce bacon s'est améliorée. Comme le disait dernièrement M. N. S. Arkell, Commissaire de l'industrie animale du Ministère de l'Agriculture à Ottawa, la réputation du bacon canadien est sans égale sur le continent américain. Il n'y a pas de meilleur bacon offert sur le marché anglais. D'autre part, M. W. A. Wilson, l'agent du commerce des produits agricoles en Grande-Bretagne, disait dernièrement que le besoin le plus pressant de l'industrie canadienne du bacon, est d'augmenter la production et d'assurer la régularité du ravitaillement.

### LE COMMERCE POUR LES PRODUITS DES SAISONS

Il y a des débouchés croissants pour les produits des saisons canadiennes à Hong Kong et dans la Chine du Sud, écrit le Commissaire du Commerce Paul Sykes, de Hong Kong, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. Jusqu'à la moyenne des acheteurs de ces marchandises ou des négociants qui les tiennent ignorants que le bacon, les jambons, les saucisses, la langue, le fromage et autres produits semblables du Canada sont généralement d'une qualité aussi élevée que les marchandises semblables d'autres sources, et de plus que leur prix est aussi favorable. Ces affaires ont été en grande partie contrôlées par le Royaume-Uni, l'Australie, le Danemark et le Japon et, quoique des experts canadiens aient fait certains progrès dans l'établissement de débouchés dans le Nord de la Chine, il n'a pas encore été tiré partie des chances d'affaires qui s'offrent dans la Chine du Sud.

—Le manufacturier, ou le marchand, qui n'a pas confiance dans sa propre marchandise, n'annonce pas. Lisez les annonces. Elle sont votre garantie.

**Après la maladie BOVRIL vous épargne des semaines de faiblesse**

# ELLE COMMENCE DEMAIN NOTRE 28e VENTE DE MEUBLES DE FEVRIER

DE GRANDES REDUCTIONS PAR TOUT LE MAGASIN

D'IMPORTANTES EPARGNES SUR TOUT GENRE DE MEUBLES

## ENTREPOSAGE GRATIS

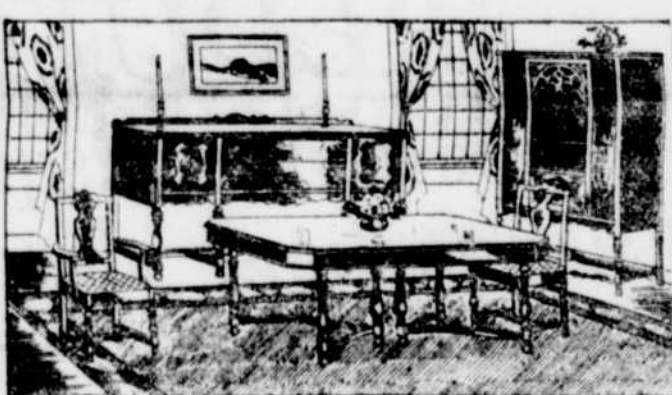
Les meubles achetés durant notre VENTE DE FEVRIER peuvent être laissés chez nous jusqu'à la date de livraison à votre goût, ce qui vous donne le bénéfice des achats aux Prix de la Vente de Février. Aucun frais pour entreposage ou assurance.

NOUS PAYONS LES FRAIS DE TRANSPORT SUR TOUT ACHAT



## MOBILIERS DE SALLE A DINER, 9 MORCEAUX—NOYER VERITABLE \$165

D'un fini riche, et de grand éclat, ce mobilier de 9 morceaux, en noyer véritable, est l'une des vedettes de la VENTE DE FEVRIER. Buffet de 60 pouces, grand cabinet à vaisselle, table extensible, et 6 chaises.



UN ATTRAYANT MOBILIER DE SALLE A DINER DE \$140.00 REDUIT A \$94

Mobilier complet de 9 morceaux, avec chaises à siège de cuir véritable et grande table extensible. Une aubaine de la VENTE DE FEVRIER qui est extraordinaire.

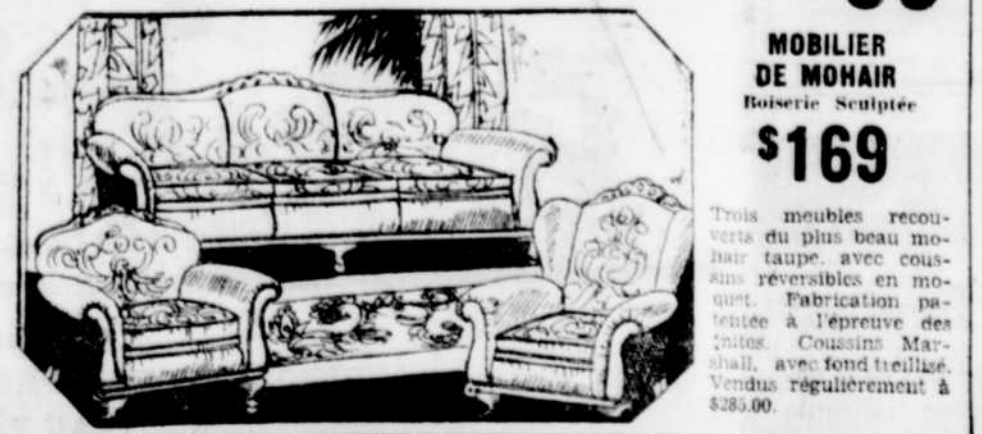
## EPARGNEZ DE \$50 A \$100 SUR CHAQUE MOBILIER CHESTERFIELD



3 GRANDS MEUBLES \$119

Cousins réversibles à ressorts Marshall. Un mobilier spacieux, attrayant et confortable, de fabrication et matériaux supérieurs. Couverture dans une variété de velours jacquard. Prix régulier, \$179.00.

## MOBILIER DE TAPISSERIE — 3 MORCEAUX \$99



MOBILIER DE MOHAIR Boiserie Sculptée \$169

Trois meubles recouverts du plus beau moiré taupé, avec cousins réversibles en moiré. Fabrication soignée à l'épreuve des taches. Coussins Marshall, avec fond treillis. Vendus régulièrement à \$285.00.

## LES PLUS EXTRAORDINAIRES AUBAINES DE MEUBLES OFFERTES A DATE

REDUCTIONS PAR TOUT LE MAGASIN DE

# 20% à 30%

## CREDIT ACCORDE AVEC PLAISIR

Le système d'achat de meubles par paiements, suivant votre revenu, a été adopté sagement par la majorité des acheteurs de meubles du pays. Et, comme résultat, il y a aujourd'hui de meilleurs meubles que jamais dans les foyers canadiens. Nos vendeurs vous fixeront avec plaisir des conditions qui vous conviendront.

## Spéciaux pour 3 Jours

Les prix attrayants marqués pour ces SPECIAUX D'OUVERTURE provoqueront une telle demande, qu'il sera nécessaire d'acheter de bonne heure dans la plupart des cas. Venez demain pour avoir votre part.



SIMMONS — RESSORTS A BOUDIN Toutes grandeurs. Régulier \$6.95. \$3.95



MATELAS DE FEUTRE SIMMONS Toutes grandeurs. Régulier \$13.00. \$7.95



LES DE JOUR, NOYER Complet avec matelas à bord roulé. Régulier \$27.50. \$19.00

OREILLERS de plume. La paire \$1.50

TABLES Chesterfield. Rég. \$12.00. 7.00

MOBILIER EN FIBRE 3 morceaux. Rég. \$45. Extra Spécial à \$28

COFFRES EN CEDRE Avec ferrures de cuir. Rég. \$19.00. \$13

MIROIRS CONSOLE A fini polychrome \$1.35

TABLE EN NOYER MASSIF A dessus pliant Régulier \$18.00. \$10.00

BUREAUX à fini noyer Trois grands tiroirs, miroirs extra grands. Rég. \$19.75. \$13

CABINET DE CUISINE Tout garni, tel qu'illustré, avec intérieur émaillé blanc. Rég. \$59.00. \$39

CHAIRES DE CUISINE, émaillées en blanc \$1.30

## JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

CHAISE COMMODE EN CRETONNE Pour vivre ou chambre à coucher Rég. \$17.00. \$11.45

TABLE EN NOYER MASSIF A dessus pliant Régulier \$18.00. \$10.00

BUREAUX à fini noyer Trois grands tiroirs, miroirs extra grands. Rég. \$19.75. \$13

CABINET DE CUISINE Tout garni, tel qu'illustré, avec intérieur émaillé blanc. Rég. \$59.00. \$39

CHAIRES DE CUISINE, émaillées en blanc \$1.30

## DE BELLES AUBAINES PLEIN LE MAGASIN

Nous avons employé cette page à décrire quelques aubaines vraiment remarquables, mais il y en a encore une foule, tout aussi intéressantes, étalées à notre grand magasin. Ceci n'est pas une vente de meubles désastrieusement d'ancienne mode. Elle comprend tous les beaux meubles et articles en magasin, à partir des reproductions exquises de grands styles, jusqu'aux simples chaises de cuisine. Les bonnes aubaines que vous trouvez chez nous tous les jours sont multipliées plusieurs fois dans cette grande VENTE DE MEUBLES DE FEVRIER.

TOUT CE QU'IL Y A AU MAGASIN EST COMPRIS DANS CETTE VENTE



MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER 5 MORCEAUX Rég. \$155.00. Prix de Vente de Février \$98

## SPECIAL DE VENTE DE FEVRIER MOBILIER EN NOYER

pour Chambre à Coucher

Mobilier extra grand, en noyer véritable. Tiroirs à doublure d'acajou, à l'épreuve de la poussière. Bureau de 50 pouces, grand bureau-vanité lit à pied arqué et banc. Régulier \$265.00. \$135

MOBILIER EN NOYER NOUVEUX 5 morceaux Rég. \$350.00. \$235

D'une excellente fabrication et d'un splendide dessin, ce mobilier est fini avec plaquage en noyer nouveau de la plus belle qualité. Fabrication à l'épreuve de la poussière, et coins et joints en queue d'aronde.



# ECHENBERG BROS.

LES MEILLEURS MEUBLES AUX MEILLEURES CONDITIONS







